

**ACTE D'ENGAGEMENT SIMPLIFIE  
VALANT REGLEMENT DE CONSULTATION**

Mise en œuvre des indicateurs de suivis de zones humides 2026 sur le site du plan d'eau de Vollore-Montagne

**1. Dénomination des cocontractants**

**Pouvoir adjudicateur**

Eric DUBOURGNOUX  
Président de la Formation  
Formation Grand Cycle de l'Eau  
Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez (SMPNRLF)  
Maison du Parc  
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 16 octobre 2020 et de l'arrêté de délégation de fonction du 6 octobre 2021.

**Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)**

**Nom :**

**Adresse :**

**SIRET :**

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

**2. Procédure de passation**

Marché simple passé en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-7 du code de la commande publique.

**3. Durée du marché**

Le marché sera conclu pour une durée de 2 ans à compter de sa notification.

**4. Contexte**

Dans le cadre de l'Accord de territoire du Bassin versant de la Dore, le Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez porte une programmation d'actions au titre de son objet, Gestion du Grand cycle de l'eau sur le bassin versant de la Dore issu du transfert des compétences « GEMAPI » et Hors « GEMAPI » par les EPCI du territoire.

En cohérence avec le SAGE Dore et visant l'amélioration de la qualité écologique des masses d'eau du bassin versant de la Dore, ce programme a parmi ces principaux objectifs la reconquête de la dynamique naturelle des cours d'eau et de leurs milieux associés sur le bassin versant de la Dore.

La programmation des travaux de l'Accord de territoire du bassin versant de la Dore prévoit la réalisation de projets de restauration des zones humides. Les secteurs visés ont été identifiés lors d'inventaires réalisés dans le cadre des contrats territoriaux ou du SAGE de la Dore.

Les travaux visent principalement à rétablir une bonne connectivité entre cours d'eau et milieux humides par le retour des fonctionnalités spécifiques des zones humides ciblées, notamment :

- Rétention de l'eau, régulation des crues ;
- Capacités épuratoires ;
- Stockage du carbone ;
- Réservoir de biodiversité.

## **5. Objet de la consultation**

Afin d'évaluer les gains apportés par la réalisation de travaux ainsi que l'évolution globale d'un site, il est indispensable de mettre en place des indicateurs de suivi, objet du présent marché.

Le prestataire retenu aura pour mission de :

- Etablir une cartographie des habitats du site et le relevé des espèces à enjeux possédant un statut de conservation particulier.
- Inventorier des populations d'odonates et d'amphibiens présentes sur le site.
- Evaluer l'état de conservation de ces populations.
- Etablir des orientations de gestion des habitats de la zone humides qui soient favorables aux différentes populations inventoriées.

### **5.1. Description du site**

En 2018, le site du plan d'eau situé sur la commune de Vollore-Montagne a fait l'objet de travaux de suppression d'une part importante de sa surface miroir, au bénéfice du retour de milieux humides. En parallèle le cours d'eau traversant le plan d'eau a été remis dans son lit d'origine et plusieurs mares ont été créées. Cette restauration a permis le retour des fonctions d'échange entre cours d'eau et milieux humides, et a augmenté de manière significative les habitats humides présents sur le site.

En complément, la pièce d'eau résiduelle a fait l'objet de création d'habitats favorables à la faune inféodée aux zones humides. La topographie du plan d'eau a été remodelée pour faciliter l'accès aux amphibiens et des hélophytes ont été implantées pour augmenter la capacité d'accueil de la biodiversité et améliorer ses fonctions épuratoires.



*Marre est habitats humides après restauration*



*Pièce d'eau résiduelle et milieux humides de transition*



*Carte de localisation du site du plan d'eau de Vollore-Montagne*

## **6. Détail de l'objet**

### **6.1. Evaluation des enjeux floristiques et cartographie de la répartition des groupements végétaux et habitats**

#### **6.1.1. Evaluation des enjeux floristiques**

L'établissement des enjeux floristiques du site devra être réalisé en sillonnant l'intégralité du site. Le prestataire devra réaliser plusieurs passages aux périodes optimales de développement de la végétation, d'avril à octobre. L'évaluation de l'enjeu de conservation des espèces se basera sur leur statut de rareté et de menace ainsi que leur statut réglementaire. La présence d'espèces appartenant à l'annexe II de la Directive Habitats Faune Flore devra également être précisée. Les espèces considérées comme exotiques envahissantes devront aussi être inventoriées afin qu'elles puissent être prises en compte lors de la réalisation des travaux.

#### **6.1.2. Cartographie de la répartition des groupements végétaux et habitats**

Ce travail devra s'appuyer sur des relevés phytosociologiques effectués selon l'approche sigmatiste. Il devra permettre d'établir la répartition spatiale des communautés végétales de l'ensemble des milieux naturels et semi-naturels présents à l'échelle du site.

Cette étape sera le préalable à la réalisation d'une cartographie de l'ensemble du site selon la typologie EUNIS. Pour les milieux naturels, le prestataire devra indiquer les typologies des groupements végétaux au niveau associations végétales au sein des différents habitats EUNIS. Pour les communautés végétales le permettant, il devra également établir la correspondance avec les habitats d'intérêt communautaire de l'annexe I de la Directive Habitats Faune Flore.

Le rendu cartographique prendra la forme d'un ou plusieurs fichiers compatibles avec Qgis type « shp, » pour faciliter la lecture des différentes informations, auxquels sera associée une table attributaire listant l'ensemble des données acquises lors des relevés de terrain. Afin de pouvoir retranscrire, si nécessaire, plusieurs groupements de végétaux au sein d'une seule unité cartographique, il est demandé de réaliser les cartes à une échelle inférieure ou égale au 1 : 1 500. Cette prestation **concerne l'intégralité du site**, environ **0.7 ha**.

### **6.2. Inventaire et état de conservation des peuplements d'amphibiens du site**

Le prestataire réalisera l'**inventaire des espèces d'amphibiens** présentes sur le site afin **d'évaluer l'état de conservation** des populations au regard des habitats et du potentiel attendu sur le site.

Il proposera dans son offre un protocole, incluant au minimum trois passages sur site. Ces prospections seront réparties durant la période d'activité biologique et réalisées lors de conditions météorologiques favorables.

Ces différents passages devront permettre de détecter, adultes, pontes et/ou larves. Les espèces possédant un intérêt patrimonial ou un statut de protection particulier devront être mises en évidence.

L'ensemble de ces données sera ensuite cartographié.

### **6.3. Inventaire et état de conservation des peuplements d'odonates du site**

Le prestataire réalisera l'**étude des populations d'odonates** sur l'emprise du site du plan d'eau de Vollore-Montagne.

Le protocole proposé devra au minimum comprendre trois passages de juin à fin août afin de contacter les espèces précoces et les plus tardives.

Il établira **une liste systématique des espèces**, dont la diversité sera **analysée au regard du contexte écologique et régional** afin d'établir **l'état de conservation du peuplement**.

Les espèces possédant un intérêt patrimonial et/ou un statut de protection particulier devront être mises en évidence.

L'ensemble de ces données sera ensuite cartographié.

## **7. Suivi de l'étude**

### **7.1. Suivi technique de l'étude**

Le prestataire sélectionné devra maintenir des échanges réguliers avec l'équipe au sein du Pôle Eau et Milieux Aquatiques du Syndicat mixte du Parc Livradois-Forez, chargée du suivi du projet (composée à minima du référent de l'étude : Sylvain RIGAUD, Chargé de mission référent zones humides du bassin versant de la Dore) tout au long des différentes phases de l'étude et des éventuelles difficultés rencontrées, par le biais de rendez-vous, d'échanges téléphoniques ou de mails.

### **7.2. Livrables**

Le rapport, devra comprendre :

- Une introduction ;
- La description de la méthodologie utilisée, et des protocoles mis en œuvre ;
- Les résultats des différentes prospections de terrain ;
- Une analyse de l'état de conservation au regard des investigations menées ;
- La proposition d'orientation d'actions pour optimiser la gestion du site ;
- Une conclusion ;
- Un résumé synthétique du rapport d'une à deux pages.

Un rapport intermédiaire sera transmis de façon dématérialisée au Parc. Après prise en compte des remarques et des demandes de modification formulées par le Parc, le rapport final sera envoyé au Parc.

Ce rapport sera à fournir sous un format numérique en version word et PDF. Il devra faire apparaître les logos du Parc et des financeurs de l'opération (les logos seront fournis par le Parc).

Concernant les données naturalistes, le prestataire a le choix entre saisir directement ses données dans la base Géonature du Parc Livradois-Forez, ou de les restituer via la liste de données brutes sous forme d'un tableau Excel (en annexe 2).

L'ensemble des données cartographiques fournies devra être compatible avec le logiciel libre QGIS.

## **8. Critères de sélection des offres**

Les critères de sélection de l'offre seront :

1. Valeur technique de l'offre (50%)
2. Prix (30%)
3. Délai d'exécution (20%)

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc naturel régional pourra négocier avec un ou plusieurs candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

#### **9. Pièces constitutives de la consultation**

Le présent Acte d'Engagement Simplifié signé.

#### **10. Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)**

Montant total du marché

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :

#### **11. Délais de paiement et intérêts moratoires**

Le paiement se fera sur présentation de la facture correspondante.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014).

**Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.**

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

#### **12. Acomptes**

- Pas d'acompte

#### **13. Modalités de la consultation**

Offre à remettre pour le **19 juin 2026– 12H00** (dernier délai).

A l'adresse du Parc Naturel Régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante [achat.public@parc-livradois-forez.org](mailto:achat.public@parc-livradois-forez.org) avec accusé de réception.

**Délai de validité de l'offre :**

Le délai de validité de l'offre est fixé à **90 jours** à compter de la date limite de réception des offres.

#### 14. Conflits d'intérêts

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique\*.

(\*) Lorsqu'un opérateur économique est, au cours de la procédure de passation d'un marché, placé dans l'un des cas d'exclusion mentionnés aux [articles L. 2141-1 à L. 2141-5](#), aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](#) ou aux [articles L. 2341-1 à L. 2341-3](#) du code de la commande publique, il informe sans délai l'acheteur de ce changement de situation.

Afin d'attester que le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, n'est pas dans un de ces cas d'exclusion, cocher la case suivante :

<b>DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE</b>
---

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ Son planning de réalisation à réception de la commande
- ✓ Un document technique présentant les moyens matériel et humain mis à disposition pour effectuer l'étude, les références du prestataire sur ce type d'étude, le détail de la méthodologie mise en œuvre et la compréhension de l'opération.
- ✓ Descriptif des matériels proposés
- ✓ Un RIB
- ✓ Le devis détaillé

Les prix sont fermes et définitifs

Le.....

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Signature et Cachet du Président de la Formation  
Formation Grand Cycle de l'Eau du syndicat mixte  
du Parc naturel régional Livradois-Forez

**Annexe 1** : logos à utiliser pour les rendus



Logo du commanditaire de l'étude



Logo des financeurs

**Annexe 2** : tableur Excel de restitution des listes d'espèces (compatible pour Géonature)